

Journal Municipal
de la commune de Fursac



commune nouvelle de
Fursac



JANVIER 2019

Meilleurs vœux



commune nouvelle de Fursac

2019

Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,

Avant d'évoquer l'activité et les projets de notre commune, je tiens à vous adresser, au nom du conseil municipal, de nos agents communaux et de moi-même, tous mes vœux de bonheur, réussite et surtout santé pour cette nouvelle année.

Et de manière plus générale, je formule le souhait que notre commune puisse conserver le plus longtemps possible son attractivité et son dynamisme. L'équipe municipale en place s'y attache chaque jour avec rigueur et enthousiasme. Mais nous savons parfaitement que cette mission est difficile et que l'équilibre est fragile. Il faut être honnête et regarder les choses en face, la seule action municipale, même si elle est évidemment moteur, n'est pas suffisante sans la volonté réelle des habitants d'un territoire de s'y investir et de participer à son animation.

Soyons bien conscients que nous avons à Fursac la chance de disposer de l'ensemble des services nécessaires à notre vie de tous les jours, même si je n'oublie pas et je le regrette évidemment, la fermeture de la maison Chéron, véritable institution à Fursac. Pour autant beaucoup de petites communes nous envient et il ne tient qu'à nous que cela perdure.

Je reviens à l'activité de notre commune qui a été riche en 2018.

- Les aménagements de notre secrétariat de mairie nécessaire au regroupement des services administratifs ont été réalisés permettant à notre personnel de travailler dans d'excellentes conditions.
- Les nouveaux panneaux Fursac ont été posés.



Thierry Dufour
Maire de Fursac

- Les travaux d'isolation et de restauration extérieure du mille clubs ont été menés à bien. Ce bâtiment des années 70 en avait bien besoin. Un travail sur les aménagements intérieur doit maintenant être lancé.
- Après l'accessibilité et la mise aux normes de notre cantine, nous avons procédé à la réfection complète des peintures de notre école. Les classes, les cages d'escalier et les couloirs ont été rénovés. Les rideaux des classes ont été changés.
- L'étanchéité de l'ensemble des toits terrasses de la salle des fêtes et des préaux a été faite.
- Nous avons sonorisé notre salle des fêtes.
- Plusieurs cheminées inutilisées, détériorées et dangereuses sur les toitures de nos bâtiments communaux ont été démolies.
- Des portes et fenêtres des locaux de certaines de nos associations ont été changées
- La toiture du magasin « La Farandole » a été refaite.
- Nous avons fait l'achat d'un ensemble tracteur épareuse pour l'entretien des bas-côtés.
- Une première tranche de travaux relatifs au réaménagement des installations d'éclairage public suite à l'enfouissement des réseaux est terminée à Paulhac. 2019 verra la seconde tranche démarrer.
- L'année 2017 a constitué une avancée significative en matière de réception internet avec les opérations de montée en débit sur le territoire communal. Les secteurs de Crépiat et Paulhac ont succédé à ceux du Chiroux et de Chabannes. Ces opérations vont faire bénéficier les habitants d'une augmentation significative du débit ADSL.
- Comme chaque année, des revêtements ont concernées plusieurs routes communales.

Comme vous pouvez le constater, une année d'investissements importants et nécessaires que nous avons planifiés en 2017 en faisant appel, pour la plupart d'entre eux, à des demandes de subventions. Demandes pour lesquelles nous avons eu une oreille attentive des services de l'Etat au prix de démarches administratives lourdes et fastidieuses pour nos services. Un point sur le dossier de construction de la nouvelle station d'épuration. Comme prévu, les marchés publics ont été publiés en 2018 mais seul un lot a été attribué sur un ensemble de 4. Nous avons donc dû relancer la consultation pour les 3 lots infructueux. Les retours sont attendus pour février prochain.

Pour ce qui concerne les travaux de notre nouvelle communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse, les statuts viennent d'être adoptés et permettent une lecture plus claire des nouvelles compétences. Sans entrer dans le détail, pas de changement notoire pour notre commune avec ce que nous connaissions par le passé, si ce n'est la prise en compte d'un projet de santé avec la création de maisons de

santé pluridisciplinaires (lieu dans lequel on pourra retrouver des médecins, des infirmiers/ères et des kinésithérapeutes). Notre commune a été retenue pour l'implantation d'une telle structure. Sa localisation et l'accord des professionnels de santé ont été actés. Les architectes travaillent actuellement afin de nous faire des propositions d'aménagement.

Pour l'exercice à venir, il est important de rappeler, avant d'évoquer nos projets 2019, le contexte dans lequel évolue les collectivités locales. Vous avez bien sûr entendu parler de la baisse des dotations de l'Etat. Baisse qui ont un impact direct sur nos marges de fonctionnement et surtout sur notre capacité à investir. Une piste pour pallier cette baisse de dotation et ainsi poursuivre les investissements, est de travailler au montage de dossiers permettant l'obtention de subventions pour financer nos projets futurs. C'est ce que nous nous employons à faire.

Dans ce cadre une bonne nouvelle est arrivée des services de l'Etat en octobre dernier annonçant, qu'un abondement de 30%, en plus des aides déjà en place, serait accordé aux seules communes nouvelles, dont nous faisons partie, pour faciliter le financement de leurs projets. Plusieurs dossiers ont donc été déposés pour lesquels nous devrions être proches des 80% d'aides publiques. Ces dossiers concernent la restauration de sites de petit patrimoine, d'un logement communal, de l'école, l'achat de matériel, des aménagements routiers dans le bourg, l'éclairage public et le réaménagement de la salle des fêtes. Si, bien sûr, le dépôt de ces dossiers ne vaut pas obtention de subventions, il nous permet de mettre toutes les chances de notre côté.

Pour terminer je tiens à féliciter chaleureusement notre tissu associatif pour les nombreuses manifestations qu'il propose tout au long de l'année participant ainsi au dynamisme de notre commune. Je souligne, d'ailleurs avec beaucoup de plaisir, qu'un véritable élan de dynamisme s'est constitué autour de nos associations ces derniers mois. Sachons le conserver, c'est une véritable richesse. Je prendrai un exemple, la formidable et belle cérémonie du 11 novembre pour le centenaire. Organisée main dans la main avec nombre d'associations et notre école, elle restera comme un moment fort et inoubliable pour les Fursacois.

Enfin, le conseil municipal et moi-même avons une pensée particulière pour notre collègue et ami Robert Mettoux, conseiller municipal, qui nous a quittés récemment ainsi que pour toutes les familles endeuillées cette année. Nous leur renouvelons nos sincères condoléances.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Budget 2019



Commission
composée de :

Lynette Renaud
Responsable

Thierry Dufour
Claude Clavé
Marie-Christine Guyon
Lucile Charamond
Membres

BUDGET

Le deuxième budget de la commune Nouvelle de FURSAC a été voté par le Conseil lors de sa séance du 18 Avril 2018, l'année comptable n'étant pas achevée, l'article présente et commente le budget prévisionnel. Les résultats de son exécution seront détaillés dans « les ECHOS DE FURSAC » dès qu'approuvés.

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

Les charges prévisionnelles afin de permettre le financement des traitements de l'ensemble des agents et des autres charges d'exploitation sont établies à **2.108.589,05 €** :

Références	Montant	Pourcentage
Charges à caractère général	624.842,84 €	29,63 %
Charges de personnel	564.000,00 €	26,74 %
Atténuation de produits	106.334,00 €	5,04 %
Autres charges de gestion	670.878,56 €	31,81 %
Charges financières	14.873,65 €	0,70 %
Charges exceptionnelles	160,00 €	0,07 %
Dépenses imprévues	127.500,00 €	6,04 %

Les recettes prévues pour l'exercice sont anticipées à : **1.414.944,64 €**

Auxquelles il convient d'ajouter le résultat reporté : **693.644,41 €**

Soit au total : **2.108.589,05 €**

Le suivi régulier de son exécution a été effectué par la Commission Financière, en liaison avec Madame la Comptable du Trésor : il n'a pas laissé apparaître d'autres écarts significatifs que ceux liés à la brutale augmentation des dépenses d'énergie : carburants, combustibles, électricité.

INVESTISSEMENT

Le programme retenu pour l'exercice représente un total de dépenses d'équipement de **520.496,06 €** dont :

Opérations antérieures terminées en 2018 (reste à réaliser)	
Travaux d'aménagement de la route de Limoges	44.000,00 €
Mise aux normes du restaurant scolaire	14.308,00 €
Achat de tracteur, épareuse et fourche	6.975,00 €
Réhabilitation de Mille Club, installation classée	3.100,00 €
Travaux dans les bâtiments communaux	35.000,00 €
Travaux d'aménagement des bureaux de la Mairie	15.000,00 €
Travaux bâtiments	10.000,00 €
Poste informatique	378,00 €

Opérations engagées en 2018

Le chemin de l'eau	40.000,00 €
Le diagnostic thermique	15.000,00 €
La rénovation de l'école	150.000,00 €
L'éclairage route de Bel air	27.340,00 €
Les panneaux FURSAC	4.000,00 €
Achat bâtiment	123.036,06 €
La sonorisation de la salle des fêtes	10.000,00 €
L'éclairage public de Paulhac tranche 1	22.359,00 €

Ces dépenses sont couvertes par des subventions d'investissement et la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires ruraux) exceptionnelles suite à la création de la commune nouvelle.

L'état de consommation fait apparaître des virements de crédit à effectuer suite à certaines dépenses imprévues telles que l'augmentation des carburants, les cotisations pour assurance du personnel, appel à un service extérieur suite au congé maladie de l'agent administratif en charge de la comptabilité et les non-valeurs à régler non communiquées (créances éteintes; loyers impayés, cantine, impôts...) qui remontent à 2011 regroupant les trois entités, donc représentant une certaine somme; un état des restes de toutes les créances va devoir être établi après vérifications et rappels.

BUDGETS ANNEXES

1 - ASSAINISSEMENT

Le budget est équilibré comme suit pour sa section d'exploitation

Dépenses	94.731,94 €	Recettes	67.000,00 €
		Résultat reporté	+ 27.731,94 €
TOTAL	94.731,94 €		94.731,94 €

INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement retenu au terme de multiples études couvre la création d'une nouvelle station d'épuration et la mise aux normes du réseau d'assainissement du bourg (dont une grande part de mise en séparatif des réseaux) : il a été déjà budgété en 2017 et devait être réalisé en 2018

Dépenses	619.266,46 €	Recettes	768.955,14 €
		Report	+ 140.857,04 €
Restes à réaliser	1.496.837,96 €	Restes à réaliser	1.206.292,24 €
TOTAL	2.116.104,42 €		2.116.104,42 €

L'appel d'offres pour le choix des entreprises s'est révélé complexe et seul le lot 2 a été retenu. Les lots 1,3 et 4 ont été déclarés infructueux et nécessitent une relance.

L'ouverture du chantier prévu en 2019 reste dépendante du résultat de l'appel d'offres relancé.

L'ancienne station d'épuration doit être démolie mais un diagnostic amiante et risque d'exposition au plomb doit être effectué avant. L'offre a été validée le 19 juillet 2018. Le marché réhabilitation du système d'assainissement mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé a été validé le 20 octobre 2018.

2 - LOTISSEMENT

Le budget est équilibré comme suit pour sa section de fonctionnement

Dépenses	525.516,48 €	Recettes	506.814,81 €
		Résultat reporté	+ 18.701,67 €
TOTAL	525.516,48 €		525.516,48 €

INVESTISSEMENT

Le budget est équilibré en dépenses et recettes à **458.854,36 €**

3 - CCAS de FURSAC

Toutes les opérations liées aux actions de solidarité ont été regroupées dans le budget annexe du CCAS pour un total de **16.743,12 €**.

La fermeture de l'établissement CHERON a été compensée par appel à traiteur extérieur pour le repas des aînés.

Lynette RENAUD



Travaux Voirie

Récapitulatif des travaux et goudronnage voirie 2018 - 2019

Conseil des Sages

Le Conseil des Sages s'est réuni en février, septembre et novembre

Guy Dony, membre du Conseil des Sages depuis 2014, est décédé début décembre. Nous tenons à lui rendre hommage en saluant son savoir sur l'histoire de Fursac et dans tant d'autres domaines, qu'il a su partager avec beaucoup d'humilité. Sage parmi les Sages il restera. Sincères condoléances à sa famille.



Conseil composé de :

Michelle Villedieu
Responsable

C. Baudet
J.-M. Bertrand, S. Boramier
M.-TH. Chapelier
S. Clavel, A. Clavierie
F. Clédat
M.-L. Ducolombier
G. Dony, E. Fauvet, M. Falck
M. Labondance, J.-P. Maumy
M.-J. Mingo-taud, J.-C. Olivé
M. Richer, J. Tixier
M.-TH. Urbain
Membres

Dans une ambiance détendue...

Les Sages abordent des sujets sérieux quelquefois ponctués d'anecdotes, de légendes ou de souvenirs bien plaisants.

Ils ont évoqué le tourisme possible dans notre région avec la découverte ou la redécouverte du petit patrimoine lors de promenade avec l'association les chemins de Fursac.

Ils continuent à s'intéresser à la redynamisation du bourg et sont désolés de la fermeture du commerce de boucherie charcuterie. Ils sont prêts à utiliser leur réseau internet pour lancer la recherche d'un professionnel et approuvent l'éventuelle intervention du journaliste Jean-Pierre Pernaut sur TF1.

La traversée du bourg en voiture est quelque fois bien compliquée à cause d'un stationnement anarchique à certaines heures. Ils préconisent l'aménagement du parking derrière la poste avec une signalétique adéquate et efficace.

Ils donnent leur aval pour le remplacement des candélabres devenus obsolètes par des luminaires à LED moins énergivores, plus rationnels, évitant la pollution lumineuse.

Ils apprécient le fleurissement du bourg et constatent la nette réduction des produits phytosanitaires.

Les améliorations se font lentement mais sûrement...

*La patience mène à bien,
La précipitation à rien!*

La patience est une vertu qui sied bien aux Sages. Ils vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2019.



Commission composée de :

Jacky Cariat
Responsable

Jean Marie Vitte
Catherine Dubois
Xavier Quincampoix
Martial Poulain
Jean Marie Simonneau
Catherine Bataille
Christophe Camporesi
Membres

Le regroupement de nos deux communes nous a fait bénéficier d'une **DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)** à hauteur de 40 % sur l'ensemble des routes goudronnées hors remise en état des fossés.

Cette économie nous a permis d'engager des travaux complémentaires tout en restant sur un budget inférieur au prévisionnel.

Réalisés (en mètre-linéaire)

- Montigoux : 70 ml
- Labussière : 25 ml
- Crépiat : 85 ml
- Bois aux Arrêts : 27 ml
- Bois aux Arrêts La Chérade : 460 ml
- La Saunerie : 60 ml
- La Forêt : 460 ml
- Follasseau : 330 ml
- Chabannette dépôt de gravillon : 1.200 ml

Montant total des travaux prévisionnels : 92.125 €

Reste à charge de la commune (après déduction FCTVA et DETR) : 61.200 €

- PATA (Point à Temps Automatique) : **21.500 €**
- Beauvais (arasement banquettes, goudronnage patte d'oie, busage traversée de route) (Travaux complémentaires) : **4.655 €**
- Étang Petit (curage fossé plus busage) (Travaux complémentaires) : **2.030 €**

Reste à réaliser sur prévisionnel 2018

- Travaux cimetière du Bourg (SP) comprenant : Remise en état y compris goudronnage de l'allée

centrale avec pose de caniveaux, de l'allée du nouveau cimetière ainsi que le goudronnage des trois allées de part et d'autre des caveaux.

Montant total des travaux : 25.535 €

Reste à réaliser en travaux complémentaires

- Travaux maçonnerie mur cimetière de Paulhac
- Travaux maçonnerie mur école de Paulhac
- Busage eaux pluviales village des Meides

Montant total des travaux 11.570 €

Prévisionnel 2019 (en mètre-linéaire)

Dans le cadre des communes nouvelles sur 2019 une DETR nous est exceptionnellement allouée à hauteur de 65 %.

- Les Meides : 100 ml
- Paulhac : 430 ml
- La Bussière : 170 ml
- Le Petit Neyrat : 340 ml
- Chatenet : 340 ml
- Accès au Stade (plateforme pompiers) : 30 ml
- Chemin des Moulins : 170 + 50 ml
- Les Roches - Chabanne Judeau : 420 ml
- Ribes : 445 ml
- Carrefour Neravaud - Lacoux : 140 ml
- Puy de Cros : 150 ml

Remise en état de la chaussée sur la réserve d'eau incendie du Peux

Montant total des travaux 84.260 €

Reste à la charge de la commune (après déduction DETR 65%, FCTVA et DETR) : 35.005 €€

Budget PATA (Point à Temps Automatique) : **22.000 €**



Développement Durable

Kézaco ?

D'aucuns diront « des mots, encore des mots », encore un truc d'intellectuel qui n'a rien à voir avec notre réalité quotidienne ».

Et pourtant ces mots sont ceux, qui depuis près d'un demi-siècle, sous-tendent les travaux de recherche internationaux, imprègnent les accords issus des grandes conférences, émaillent les lois européennes et hexagonales

Sa première définition est celle d'« un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » donnée en 1987 par M^{me} Gro Harlem Brundland, premier ministre norvégien.



Sa définition...

À l'issue du Sommet de la terre à Rio, en 1992, elle est officiellement reconnue, ses trois piliers économique, écologique et social précisés : pour être durable, **le développement doit être économiquement efficace, socialement équitable, économiquement soutenable.**

Les principes de transition énergétique, préservation de la biodiversité, d'économie circulaire, de consommation responsable, de circuits courts en découlent et s'articulent autour de la notion de territoire pertinent.

Ce sont eux qui animent le fonctionnement de la Commission et se déclinent dans ses participations aux travaux du PLUI (à l'échelle de l'intercommunalité Bénévent-Grand Bourg), de l'Université du Paysage et de la Trame verte et Bleue (projets de replantation des haies et de préservation des Zones humides) ainsi que du groupe qui se préoccupe de la revitalisation des centre-bourgs à celle de la nouvelle ComCom des Monts et Vallées de l'Ouest Creuse.

Ce sont eux qui ont permis logiquement d'aboutir à la mise en œuvre en 2018 de l'abandon des désherbants chimiques par les agents, des mesures d'économie de l'éclairage public, du diagnostic

énergétique des bâtiments communaux par le SDEC, et le lancement en 2019 de celui du réseau routier communal par évolis23.

Ces dossiers demandent des prises de décision partagée et donc du temps de débat : ils se déclinent en fonction des priorités des investissements et des disponibilités des agents techniques.

Ils verront des avancées concrètes en 2019 pour la part qui relève de la seule compétence communale, à la réserve que la bonification pour les Communes Nouvelles de dotation à l'équipement des territoires ruraux (DETR) soit à la hauteur des promesses de l'État.

Mais les caractéristiques du développement durable sont l'optimisme et la patience...

Projets 2019 :

- Inventaire des « communs » et zones humides du territoire.
- Concrétisation de outils de protection de la biodiversité (haies).
- Travail participatif pour le développement de circuits courts.



Commission composée de :

Claude Clavé
Responsable

Marie-Christine Guyon
Michelle Villedieu
Janine Lefort
Céline Gôit
Lucile Charamond
Membres



Fleurissement

La commission fleurit le centre bourg et ses abords aux fils des saisons. Comme l'année précédente, le devant de la mairie s'habille de différents tableaux floraux.



Commission composée de :

Céline Merigot Gout
Responsable

Michelle Villedieu
Ghislaine Terrasson
Catherine Dubois
Membres

Cette année

- Printemps/Été : avec nos fleurs annuelles colorées.
- Automne : en partenariat avec les enfants du centre de loisirs confection d'un tableau pour halloween avec des citrouilles sculptées, des sorcières et des fantômes.
- Centenaire du 11 novembre : décoration en bleu, blanc, rouge (nœuds, fleurs..)
- Hiver et Noël : décor sur le thème du Pôle Nord, en partenariat avec le centre de loisir et le pôle ado.

L'année prochaine...

La commission prévoit d'ornez les parterres avec un maximum de plantes vivaces.

Nous remercions nos différents partenaires et les employés municipaux qui embellissent et entretiennent nos massifs de fleurs.

La commission fleurissement





Ressources Humaines

Année studieuse pour la commission Ressources Humaines

L'agencement et l'équipement des bureaux administratifs étaient essentiels à l'accueil des fonctionnaires et des administrés en application des dispositions de la Charte de la Commune Nouvelle. En mars dernier nous avons recruté une personne en charge de la coordination de l'ensemble des agents ; l'arrêt maladie de l'agent chargé du suivi budgétaire n'a pas permis à notre nouvelle recrue de mettre en place ses propositions.



Commission composée de :

Marie-Christine Guyon
Responsable

Thierry Dufour
Ghislaine Terrasson
Claude Clave
Nelly Moreau
Jacky Cariat
Membres

Bilan de l'année écoulée

Depuis Octobre, la convention passée avec le Centre de Gestion permet la présence deux jours par semaine d'un agent expert en comptabilité publique : ce remplacement partiel, nécessaire à la continuité du service public, est réalisé à moyens constants.

En juillet dernier, la décision collective des enseignants, des parents d'élèves et du conseil municipal de repasser à la semaine scolaire de quatre jours dès la rentrée a été entérinée.

Les décisions prises par les services de la MVOC¹, compétente en matière de petite enfance et donc de conduite de l'ALSH² ont été mises en œuvre dans la précipitation fin août.

Du fait de cette réorganisation, un agent a été concerné par une diminution de son temps de travail.

La situation des agents techniques entretien a mobilisé la commission sur le second semestre. Du fait d'une demande de mise en disponibilité à effet au premier novembre et d'une demande de temps partiel (60%) à effet 1^{er} janvier 2019 ; le recrutement d'un contractuel a été lancé pour prise de fonction au 1^{er} janvier 2019.

Enfin le dossier de mise en place obligatoire du RIFSEEP³ a permis à l'ensemble des conseillers municipaux d'être sensibilisés et associés à la

complexité de la gestion des ressources humaines dans une collectivité locale.

Année studieuse donc, mais la réunion de l'ensemble des agents en une même équipe avance, sans brusquerie, mais avec la volonté d'optimiser la réponse aux besoins du territoire et de sa population.

Nouvel Organigramme



¹ MVOC : Communauté de Communes Monts et vallées de l'Ouest Creuse

² ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

³ RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expérience Expertise Professionnelle

Communication & Vie Associative



Commission composée de :

Christophe Camporesi
Responsable

Marie Christine Guyon,
Céline Merigot-Gout,
Michelle Villedieu,
Janine Lefort
Claude Clave
Membres

La Commission communication définit et met en œuvre la politique de communication entre la municipalité et la population, de façon à :

- Informer de façon régulière et transparente sur l'avancement des projets.
- Informer au mieux la population sur les événements et manifestations Fursacoises.
- Être à l'écoute des préoccupations de la population.

Grâce à divers moyens :

- Un panneau lumineux d'information Place de la Mairie.
- Le site internet : www.commune-fursac.fr.

- Une page Facebook : commune de Fursac.
- Une publication par trimestre de « L'échos de Fursac ».
- Un bulletin municipal annuel d'une quarantaine de pages.

La commission réalise aussi des réunions :

- Avec les artisans/commerçants pour la signalisation de leurs entreprises
- Pour la sécurisation du bourg en terme de stationnement et de circulation
- Pour le projet Tiers-Lieu....

Elle œuvre pour une meilleure vie au sein de la commune pour nous tous.



Résidence CCAS-EHPAD

« Les Jardins d'Adrienne » : 2018-2019...

Contact

Tél. : 05.55.63.62.61
Fax : 05.55.63.69.14
ehpad.fursac@orange.fr

Coordonnée postale :
Résidence
Les Jardins d'Adrienne
23, les Nadauds
23290 FURSAC

Robert METTOUX nous a quitté début Novembre 2018 après s'être investi de nombreuses années dans la gestion de l'EHPAD, toujours disponible et curieux de comprendre les choses, il s'est notamment beaucoup impliqué dans le suivi du chantier lors de la construction du nouvel EHPAD. Nous nous associons à la peine de sa famille et nous lui adressons notre sympathie ainsi que toutes nos condoléances.

Nos locaux

- 84 chambres individuelles avec douche réparties sur 2 étages dans quatre maisonnettes et une de 14 lits pour l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.
- Des espaces de vie, salons, salles d'animation, salle à manger pour les invités, bureaux, deux patios intérieurs, un jardin, une zone de promenade.
- Des espaces de soins, salle de kinésithérapie...

Notre mission

Héberger et accompagner des personnes âgées dépendantes dans les actes de la vie quotidienne. Promouvoir un accompagnement qui vise toujours la qualité de vie des résidents.

L'établissement propose aux résidents :

- Un hébergement adapté.
- Des soins médicaux et paramédicaux (kiné, etc.).
- Des aides à la vie courante, des activités sociales, des activités d'animation.
- La promotion d'un accompagnement personnalisé favorisant l'autonomie du résident, la satisfaction des besoins fondamentaux, la réponse à ses attentes, et son éventuelle implication.

Le prix de journée :

Le tarif du prix de journée 2018 (reste à charge APA déduite) est de **62,82 €/jour** soit 1948,66 €/mois.

Agnès LUCAS, la Directrice de l'EHPAD et son équipe sont à votre entière disposition pour tout renseignement ou visite de la résidence.

La vie à la résidence

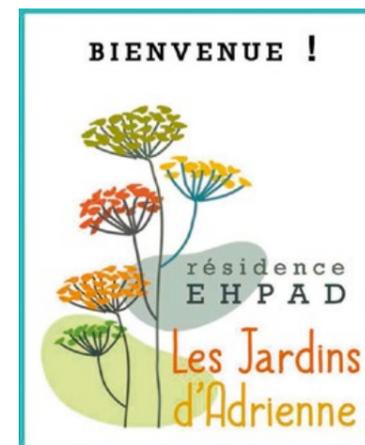
Chaque semaine : Siel Bleu « Séance de Gymnastique » intervient 1h tous les mercredis.

Chaque mois : Nous rencontrons **le RAM** (relais d'assistantes maternelles) où nous effectuons des activités manuelles et de gymnastiques (UFOLEP) entre les résidents et les tout petits enfants. Ce moment de partage est important et très précieux aux yeux de nos résidents.

Nous fêtons **les anniversaires** des résidents, à cette occasion, un intervenant vient animer l'après-midi (Troubadours des Bruyères, Eric Cerbelaud ...).

Nos centenaires cette année :

- **M^{me} Raymonde Lefebvre** : 100 ans, le 29 mai.
- **M^{me} Denise Valadoux** : 100 ans, le 6 novembre.
- Nous fêterons **les 101 ans de M^{me} Gabrielle Givernaud** en décembre.



Deux bénévoles interviennent à l'EHPAD pour effectuer le prêt de livre (Club du Livre de Fursac), et pour se souvenir avec l'atelier patois (Association Parler Patois de Fursac).

Un lundi par mois : Un apéritif dînatoire à partir de 17 h, animé par des intervenants musiciens (Le groupe Sim The Kid...).

A cette occasion, nous avons le plaisir d'ouvrir l'établissement à la population extérieure, aux résidents et leur famille pour passer un agréable moment.

Tous les deux mois : Nous proposons un repas à thème qui est élaboré par les cuisiniers ; (Allemagne, Grèce, Paris, Normandie, La réunion...)

Médiation Animal, M^{me} Auger intervient deux heures en amenant ses petits animaux (lapins, cochons d'inde,

chien etc.) auprès des résidents qui le souhaitent.

Ont été organisés cette année :

Des Ateliers : Les décorations sont faites par les résidents pour chaque saison et événements particuliers.

Des ateliers mémoire, des jeux de société, cuisine, Café-Tricot...

Des spectacles, sorties et rencontres intergénérationnelles : Loto inter-EHPAD, olympiades, pique-nique au bord de l'eau, pêche, théâtre, cirque, restaurant (M^e Do, Alexia, Pizzeria, Crêperie...).

Un repas Champêtre a été un moment très apprécié par nos résidents.

Tout le personnel a été convié à prendre le repas avec les résidents, animé par le groupe Fiesta du monde.

Atelier Photo : Un photographe est venu quelques heures sur plusieurs jours, prendre des clichés de la vie quotidienne de notre EHPAD.

Le personnel a retenu 20 photos sur 30 proposées, une exposition sera faite en 2019 à la salle de spectacle de la Souterraine, avec d'autres photos d'autres résidents d'EHPAD.

Exposition de vieilles voitures « Club Rétro Mobile de Dun le Palestel ».

Les résidents ont admiré les voitures tout au long de la journée et ont pu faire une ballade dans les villages autour de Fursac.

Un peu de temps libre ?

Vous bénéficiez d'un peu de temps libre, vous êtes disponibles et volontaires, vous pouvez nous rejoindre pour des activités bénévoles, vous serez les bienvenus, vous pouvez prendre contact avec l'animatrice de l'EHPAD au **05.55.63.62.61**.

Le Conseil d'administration est composé comme suit :

Thierry Dufour

Président de l'EHPAD

Claude Clave
Marie Christine Guyon
Ghyslaine Terasson
Membres élus au CA

Jacky Cariat
Jean Betolaud Du Colombier
Raoul Vaugelade
Membres nommés au CA



ALSH intercommunal de Fursac-Grand Bourg

Accueil des enfants de 3 à 13 ans

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) est un lieu privilégié de divertissement et de découverte. Il accueille les enfants de 3 à 13 ans dans ses locaux, intégrés à l'enceinte de l'école.

L'équipe d'animation propose dans un cadre familial, des activités ludiques et innovantes sur des thèmes variés, tout en développant de nombreux partenariats (le pôle ado, la mairie de Fursac, l'amical laïque, le club du livre, ...) permettant une ouverture du centre sur la vie locale.

Pour les vacances de toussaint, nous avons exploré une maison hantée et rencontré ses fantômes. Nous sommes retournés à Lilotrésor de Guéret où nous avons pu bien nous dépenser. Pour les vacances de Noël, les enfants prendront les rênes du traineau et choisiront les jeux et les activités que le Père Noël a glissé dans sa hotte.

Pendant les mercredis en période scolaire, nous explorons la forêt, ses sous-bois, sa faune et sa flore et nous visiterons même une forêt imaginaire.

Qu'elles soient manuelles, sportives ou culturelles, les animations sont pour tous les goûts et adaptées en fonction des âges. L'équipe a également à cœur de favoriser un cadre où l'échange, la rencontre et le respect permettent à l'enfant de gagner à la fois en autonomie et en partage.

INFORMATION A RETENIR :

Les programmes d'activités et les fiches de réservation seront envoyés par mail (si vous nous l'avez communiqué) trois semaines avant les vacances, ils seront également disponibles à l'ALSH ou sur le site internet.

Chaque été, les enfants peuvent bénéficier d'une **aventure sportive unique lors d'un mini-camp de 3 à 5 jours.**

Cette année, c'est sur la base de plein air de Le Blanc que nous avons pu tester l'escalade, le canoé et surtout découvrir la spéléologie. Les enfants sont déjà prêts pour repartir pour de nouvelles aventures l'été prochain.

Chaque année, le site de Fursac est fermé aux périodes suivantes : vacances de Noël et du 1^{er} au 15 août. Mais pas d'inquiétudes les enfants sont accueillis sur le site de Grand Bourg.

Retrouvez toutes les informations et l'actualité de l'ALSH sur le site internet : www.benevent-legrandbourg.fr rubrique enfance et jeunesse.

Vous pourrez également y télécharger tous les documents nécessaires aux inscriptions et réservations, ainsi que les programmes d'activités !

Contact

05.25.25.42.13
alsh.fursac23@orange.fr
www.benevent-legrandbourg.fr

Equipe d'animation :
Sylvain Ducourtioux, directeur
Catherine Batoux, animatrice

Coordonnées postales :
ALSH Intercommunal CCMVOC
Place Marc Geoffre
23290 Fursac

Horaires et Tarifs	Période scolaire	Mercredi & Période de vacances
Horaires d'ouverture	7h00-9h00 16h30-19h00	7h00 - 19h00
Plage d'accueil des enfants	7h00 - 8h50 et 16h30 (sans repas)	7h00 - 9h30 (avec ou sans repas) 11h30 - 12h00 (avec repas) 13h30 - 14h30 (sans repas)
Tarifs	Matin : 1 € Soir : 1 € (avec goûter offert)	Demi-journée : 3,20 € à 5,20 € (en fonction du QF et domiciliation) Repas : 2,70 € Supplément sortie : 4,50 €

L'école Félix Chevrier au cœur de l'Europe



Jun 2018

Rencontre internationale au Pays de Galles avec des élèves Danois et Gallois



Novembre 2018

Réception internationale en France avec des élèves Gallois et des enseignants Gallois, Danois et Italiens.



Suivez la vie de l'école en visitant notre blog : <http://blogsensclasse.fr/23-fursac-ecole-elementaire>



Creuse Toujours & Festival du Lézard Vert...

À l'origine de Creuse Toujours, Génération Fursac...

L'association « Génération Fursac » est créée par les parents d'élèves le 15 mars 2000, avec comme principal objectif de porter un projet de centre de loisirs. Elle souhaite également apporter collectivement des projets d'animations (fête de village, une soirée halloween...). C'est de cette volonté de faire ensemble avec et pour les habitant-e-s Fursacois-es (et pas seulement !) que l'association Génération Fursac se renomme Creuse Toujours. Ainsi, cette association hybride propose aux habitant-e-s du territoire une programmation artistique et culturelle éclectique, notamment via l'organisation du festival Lézard Vert et en accompagnant les adolescent-e-s de 11 à 17 ans. Mise à part son favoritisme pour la couleur verte (représentative de la volonté d'éco-citoyenneté), Creuse Toujours est colorée par l'éducation populaire, la diversité culturelle, l'ouverture au monde, la volonté d'animations locales, les partenariats et surtout par une équipe de bénévoles (pour la grande majorité creusois-es) forte en propositions, envies d'actions, d'idées et de motivation (toujours ouvert à toutes et tous) !

Retours 2018 et perspectives 2019...

L'année 2018 fut forte de nouvelles pour Creuse Toujours. En effet, notre ancienne salariée au poste de coordinatrice-animatrice de l'association : Marion Ponsard est partie vers de nouvelles aventures... Et nous la remercions vivement pour ces 3 belles années passées avec l'association, pour tout son investissement et sa bienveillance ! Ainsi, nous avons accueilli Noémie Boustou pour cette année 2018 à ce poste.

Nous félicitons notre salarié Jordan Giraud pour l'obtention de son diplôme d'animateur/directeur d'éducation populaire (BPJEPS Loisirs Tous Publics) ! Le champagne fut sabré pour sa prise de poste en tant que directeur du pôle ados ! Et nous avons également eu le plaisir d'accueillir de nouveaux-elles adhérent-e-s et bénévoles rempli-e-s de motivation !

2018 rythmée par 1968 au Lézard Vert !

En effet, cette année le Lézard Vert vous a invités à partager l'énergie que portent les rêves anciens, à cinquante ans de Mai 68, où nous nous sommes

baladés sur les traces d'une époque d'explosions collectives et créatives qui a embrasé la planète. A travers des ateliers pour petits et grands, des apéro-concerts sous le majestueux chêne de Fursac, le partage de spectacles, de soirées concerts plus animés les unes que les autres sous le chapiteau du Caboulot Tracté. Nous avons pu accueillir près de 4500 festivalières et festivaliers qui ont pu participer au dynamisme de la commune et découvrir notre patrimoine naturel et cette énergie locale !



Le prochain rendez-vous de la 12^e édition du Lézard Vert est d'ores et déjà fixé du 18 au 20 juillet 2019 pour partager avec vous, on l'espère, encore et encore plus d'énergies positives et créatrices. Nous remercions une fois de plus nos chères bénévoles enthousiastes et nos partenaires sans qui cette ébullition ne pourrait avoir lieu.

Pôle Ados, un endroit pour les 11 à 17 ans !

Vous avez sûrement déjà vu passé à Fursac, à Bénévent-l'Abbaye ou aux alentours le mini-bus du pôle ados ! Ce mini-bus graffé par les ados et accompagné par un artiste local (Mako Moya) met bien en avant les valeurs portées par Creuse Toujours et les ados : Autonomie, Bien-être et Créativité !

Tout au long de l'année, les ados mettent en place des projets choisis tous ensemble. Le temps du mercredi après-midi est l'occasion rêvée pour tout préparer !

En avril 2018 les adolescent-e-s ont été ravis de pouvoir mettre en place (en partenariat avec l'EHPAD de Marsac et Bénévent-l'Abbaye ainsi que les Centres de loisirs de Fursac et Grand-Bourg) une journée intergénérationnelle qui a réuni petits, moyens et grands dans les locaux de l'école de Fursac transformé en fête foraine géante.

Au rendez-vous : jeux d'aujourd'hui et d'autrefois, espace buvette gérée par les ados, espace découverte musicale, espace photographie, espace détente pour le plus grand plaisir de tous et toutes !

L'été 2018 fut l'occasion pour le pôle ados de renouveler le projet Fursac plage pour son édition « 3.0 » avec l'aide des habitant-e-s ! Un espace de détente et de jeux avec comme nouveauté 2018 une « zone de gratuité » (accompagné par Recyclabulle).

Ainsi, vous l'aurez bien remarqué pleins de projets en fusion et en action chez les ados ! Nous continuons toujours notre partenariat avec le collège de Bénévent-l'Abbaye où Jordan propose pour cette année 2018-2019 un atelier autour du « Roman-Photo » !

Pour l'année à venir, les ados ont souhaité porter un projet de création d'escape game et également la réalisation d'un nouveau court métrage ayant une thématique tournée autour de la fiction !

Et bien évidemment pourquoi pas une apparition d'un nouveau projet de séjour en auto-gestion pour l'été 2019 ? Attention ! Parents et ados ! Restez à l'affût et n'hésitez pas à ouvrir la porte du local de Creuse Toujours où se situe le pôle ados au 2, rue de la poste à Fursac, pour plus d'informations !



Un projet de lieu de vie / tiers-lieu à Fursac !

Après la réunion publique sur « un tiers-lieu à Fursac ? » nous continuons à réfléchir, en collaboration avec la Mairie de Fursac, à la mise en place d'un espace culturel et associatif d'émulation locale et d'animation du territoire. Un espace regroupant : co-working, possibilité d'expériences, pôle ados, numérique, médiathèque (en collaboration avec l'association du Club du Livre), ateliers, cuisine, jardin, exposition, formation, salle de concerts et spectacles... En résumé un lieu de vie qui émane de l'éducation populaire et accessible pour tous et toutes.

Ainsi, dans ce but et dans le cadre de notre renouvellement de partenariat avec la CAF de la creuse, nous souhaiterions vous solliciter, vous habitant-e-s, pour un diagnostic qui refléterait vos besoins, nos besoins au sein du territoire sont liés à ces nombreuses thématiques !

N'hésitez pas à nous rejoindre pour la co-construction de ce projet !



Hervé Guichet
Président

Christian Nguyen
Secrétaire

Edwige Cheron
Secrétaire adjointe

Gaya Jarmuszewicz
Trésorière

Aurélié Vandeaun
Trésorière adjointe



Club du Livre de Fursac

Les activités de l'année 2018 du Livre de Fursac

Samedi 20 janvier :
Nuit de la lecture.

Samedi 17 février :
Assemblée Générale de l'association.

Vendredi 6 avril :
Après-midi festive avec les groupes Los parlars de Fursac et N'Causavan de Parsac autour du thème de la Bugeade.

Samedi et dimanche 5 et 6 mai :
Rencontre sur le Parler marchois du Gartempois, organisée en collaboration avec l'association Les fruits du terroir.

Mercredi 23 mai :
A fleur de peau, spectacle théâtre et

poésie de la troupe réunionnaise VELI proposé en collaboration avec le cercle des amitiés créoles de la Creuse.

Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 juillet :
La Bourse aux livres continue d'attirer un public en constante augmentation (+19% avec 300 visiteurs).

Dimanche 7 octobre :
Comme chaque année, les bénévoles de l'Association ont offert à la population de notre territoire, une 20^e Journée du Livre qui a accueilli 28 auteurs : écrivains, dessinateurs et illustrateurs et a attiré plus de 297 visiteurs. Le bilan est très positif avec une fréquentation en nette augmentation (+ 45%).

Samedi 10 novembre :
Concert de Monique LONGY et Robert de MIRO, auteurs compositeurs interprètes, organisé par le groupe Los Parlars de Fursac.

Samedi 22 décembre :
Chorale de l'église de La Souterraine organisée en collaboration avec le comité des fêtes dans l'église d'anciennement Saint-Étienne.



Bibliothèque de Fursac

La bibliothèque est ouverte à tous gratuitement

Tous les 2^{es} mercredis du mois
« Histoires du mercredi » pour tous les enfants de 2 à 6 ans

Mercredi 24 Octobre :
Après midi lecture Halloween avec l'ALSH de Fursac.

Mercredi 7 Novembre :
En partenariat avec le réseau intercommunal de lecture publique, la bibliothèque a accueilli le Pôle Ado, pour un après-midi Escape Game.

En janvier 2019 :
La bibliothèque participera de nouveau à la « nuit de la lecture ».

Lieu de vie et d'animations !

Membre du réseau des bibliothèques de la Creuse, le catalogue en ligne de la BDC est accessible via : www.biblio.creuse.com.

Tous les ouvrages présentés pourront être réservés.

Les nouveautés acquises tout au long de l'année, les achats de la journée du livre ainsi que les échanges avec d'autres bibliothèques permettent un choix de lectures diverses et variées.

La bibliothèque et Le Club du livre s'associent tout au long de l'année pour promouvoir la lecture et animer la bibliothèque.

Horaires d'ouverture :

- **Mercredi**
De 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
- **Samedi**
De 10 h à 12 h



Catherine Naudon

Responsable

Téléphone :
05 55 63 31 20

Mall :
bibliotheque.fursac@orange.fr



Brigitte Dudrut

Présidente

Claudine Remy
Vice-Présidente

Elisabeth Fauvet
Vice-Présidente

Sophie Clavel
Secrétaire

Marie-Laure Betolaud du Colombier
Secrétaire adjointe

Christiane Pichon
Trésorière

Marie-Christine Guyon
Trésorière adjointe

Il faut mentionner également des activités et non des moindres accomplies par des membres du Club du Livre comme d'une part l'accueil à la bibliothèque une semaine sur deux dans l'après-midi des enfants de la maternelle pour la lecture et le prêt de livres par Colette VILLARD et Elisabeth FAUVET. Ajoutons le portage une fois par mois de livres à la maison de retraite, les Jardins d'Adrienne, où Marie José DIOT lit des extraits de livres à des résidents. Marie-Rose MARTINET anime aussi à la maison de retraite des groupes de discussion en patois. De plus, nous avons organisé des rencontres lecture à la bibliothèque tous les 2 mois afin de partager nos coups de cœur littéraires.

Pour conclure, merci aux personnes qui nous ont fait don de livres pendant l'année. Merci à nos partenaires, que ce soit au travers de l'organisation de nos activités ou de leurs soutiens financiers : le Conseil Départemental de la Creuse, la bibliothèque départementale de la Creuse, la municipalité de Fursac, l'école de Fursac, l'association Lire en Creuse, l'association Creuse toujours, l'EHPAD de Fursac, les

ALSH de Fursac et de Grand-Bourg, les commerçants de Fursac, Groupama, Crédit Agricole et France Bleu Creuse.

L'année 2019 verra le départ de notre association du groupe Los parlars de Fursac qui se constitue en association. Nous leur souhaitons une belle réussite dans l'organisation de leurs futures activités.

En 2019, nous prévoyons divers événements : **La bourse aux livres les 19, 20 et 21 juillet 2019** et la journée du livre, **le 6 octobre 2019**. Nous organiserons également, au cours de l'année, la venue d'un spectacle théâtral, d'une exposition d'artistes, d'un concert mais les dates ne sont pas encore définies.

Pour finir, nous appelons toutes les personnes intéressées par notre projet associatif à nous rejoindre. **La vie d'une association, c'est du travail, mais c'est aussi des rencontres, de la gaieté.** Le bonheur de créer de belles rencontres. **Le club du livre vous souhaite une heureuse année 2019** et vous espère nombreux lors de ses manifestations.



L'ACCA de St Étienne

Bilan de saison 2017 / 2018

Gérard Vitte

Président

Jacques Raynaud
Vice-Président

Jean-Marc Frayssainge
Trésorier

Martinet Roland
Secrétaire

Avec 45 sociétaires l'effectif est resté stable par rapport à la saison 2016/2017.

43 cartes payantes plus 2 gratuites attribuées à de jeunes chasseurs.

Lieures : Le plan cynégétique est reconduit. La chasse n'est autorisée que le dimanche. Attribution d'un seul lièvre par sociétaire. 2 prélèvements ont été effectués sur la saison.

Sangliers : Quelques passages et dégâts sont constatés mais peu d'animaux restent sur notre territoire. 1 seul prélèvement a été effectué sur la saison.

Chevreuil : En raison d'une forte présence de ce gibier, 40 bracelets

nous ont été attribués d'où 40 prélèvements réalisés. Pour les exploitants agricoles non chasseurs l'attribution est en principe faite avant Noël.

Faisans : 7 lâchers ont été effectués soit 360 faisans. Après enquête il s'avère que les prélèvements sont faibles car ce gibier est très vite attaqué par les renards et les rapaces.

Nuisibles : Il est encore constaté une très grosse présence de renards qui font de gros dégâts sur le petit gibier et dans les poulaillers. De nombreux prélèvements ont été effectués pendant les battues ou bien en déterrage. Les ragondins sont aussi très présents malgré des

prises importantes faites par les piégeurs agréés et certains chasseurs. Il est également signalé des dégâts non négligeables dans les maïs par les blaireaux.

Rapport financier :

Très bon équilibre pour la saison écoulée.

Remerciements :

L'ensemble des chasseurs tiennent à remercier les agriculteurs qui leur permettent d'évoluer sur leur propriété pour exercer notre loisir. **Ces remerciements s'adressent également à monsieur le maire et au conseil municipal pour la contribution financière apportée à notre association.**

Bonne et heureuse année à tous.

Une nouvelle association voit le jour à Fursac



Marie Rose Martinet
André Claverie

Co-Présidents

Annie Darchis
Secrétaire

Nicole Tessier-Bouchet
Secrétaire-Adjointe

Jean-Michel Bertrand
Trésorier

Jean-Marc Chanton
Trésorier-Adjoint

Marcel Dunet
Vérificateur de comptes

Andrée et Jean-Pierre Clavard
Roland Martinet
Michèle Pichon
Anne-Marie Ringuet
Michèle Sornin
Membres du bureau



Le groupe « patois » initié depuis plusieurs années ne serait rien aujourd'hui sans la détermination et la persévérance d'une poignée de passionnés qui se réunissent une à deux fois par mois autour d'une table pour bavarder et partager quelques souvenirs et histoires en patois.

André et Marie Rose ont déployé toute leur énergie pour faire vivre ce groupe à Fursac et même au-delà des limites de la commune. Epaulés en cela par le Club du Livre de Fursac qui, depuis plusieurs années, n'a pas hésité à apporter son concours, à partager son expérience et ses moyens pour organiser des manifestations ensemble. Grand merci pour cette aide précieuse et souhaitons que cette collaboration réciproque ne s'arrête pas en si bon chemin !

Merci aussi à la Municipalité de Fursac d'avoir aidé le groupe à exister.

Face au nombre croissant des participants aux réunions bimensuelles et à la multiplication des sollicitations d'associations extérieures pour des animations conjointes, le groupe a ressenti le besoin d'avoir une identité propre.

De là est venue l'idée de créer une association dédiée au « patois » et à la préservation de notre langue locale, dérivée de l'occitan limousin. C'est ainsi qu'est née « **ANAM CAUSAR A FEURÇAC** ».

Si 2019 est l'année 1 du démarrage, il ne faut pas oublier les événements de 2018 et ils sont nombreux.

Que s'est-il passé en 2018 ?

Un vendredi sur deux, le groupe aime se retrouver de 18 h à 20 h : Lectures de textes en patois et, bien sûr, traductions simultanées pour les moins aguerries ! Moments de convivialité, propices aux échanges et à la création. Le groupe a entamé l'écriture, en patois évidemment, d'une nouvelle relatant la vie d'un village limousin d'après-guerre, à partir des années 50.

Ce village dominant la rivière a été baptisé « **SOBRERIU** ». Toute l'histoire est issue de l'imagination collective. André Claverie en assure l'écriture. Une véritable mise en scène !

Au cours de ces séances, le groupe a aussi reçu des linguistes du CNRS venus enregistrer et filmer les échanges dans le but de pérenniser notre parler local.

Des interventions ponctuelles ont eu lieu auprès des résidents de l'EHPAD dans le cadre des activités de loisirs de cet établissement : lectures et conversations en patois permettent à certains de partager leur langue maternelle longtemps utilisée au quotidien.

Lors de la cérémonie du 11 novembre, une lettre de poilu a été lue en patois devant chaque monument aux Morts de la commune, pour honorer la mémoire des combattants de la Grande Guerre.

En outre, trois animations ouvertes à tous se sont déroulées avec le concours du Club du Livre :

- **L'association de Parsac « SI N'CAUSAVAN » est venue passer l'après-midi du 6 avril.** Lectures, scènes d'antan, histoires drôles et chansonnettes ont égayé, en patois, une soixantaine de spectateurs ravis de ces instants de détente.
- **Moment fort de l'année, l'accueil les 5 et 6 mai de la « 1^{re} RENCONTRE SUR LE DIALECTE MARCHOIS »**, manifestation organisée à l'initiative de l'association « Les Fruits du Terroir » qui œuvre pour la conservation du parler marchois. Plus de cinquante personnes étaient présentes. Entre les animations

musicales, les sketches, les contes, les interventions d'auteurs... plusieurs membres du CNRS impliqués dans des projets de linguistique locale sont venus ponctuer ces deux jours très appréciés.

- **Une belle affiche de deux « troubadours limousins » le 10 novembre :** Accompagnée de **Robert DE MIRO, Monique LONGY**, auteure-interprète, a enchanté l'assistance au son des guitares et des chansons de sa composition à la gloire de SON LIMOUSIN ! Spectacle plébiscité par un public conquis.

Et pour 2019 ?

Cette année sera consacrée à la mise en place de l'association sans pour autant négliger la poursuite des activités déjà initiées.

SOBRERIU devrait notamment connaître de nouvelles aventures !

Le projet d'organiser un après-midi conté au mois d'avril est en cours. Des contacts sont pris pour une intervention de Jean François VIGNAUD dans un spectacle bilingue occitan/français (on peut le voir et l'entendre sur France 3 le samedi au 19/20). D'autres manifestations suivront...

Intéressés ou simples curieux, n'hésitez pas à venir assister à une séance du vendredi (regardez les dates sur le panneau lumineux de la Mairie), vous y serez bien accueillis et, si vous êtes conquis, pourquoi ne pas rejoindre l'association ! Sachez qu'il n'est pas nécessaire de parler couramment patois.

Mai ne siram, mai ne faram !

Quoi de neuf pour cette saison de chasse 2018 / 2019 ?

Michel Vincent

Président

Pierre Paquet
Trésorier

Jacky Carlat
Secrétaire

L'effectif des chasseurs est stable mais nous avons deux nouveaux permis, la première année de chasse la carte est gratuite.

En ce qui concerne la faune sauvage :

Peu de présence de sangliers, mais plus de passage de nuit que les années précédentes quelques coups de nez par ci par là.

Chevreuil : présent sur l'ensemble du territoire.

Lièvre : population qui reste stable.

Lapin : en voie de disparition.

Faisans & Perdreaux : présent par les lâchers.

Oiseaux de passage : visibles en fonction de la météo, de gros passages de pigeons mais sans halte.

Les prédateurs : toujours autant de renards malgré les efforts réalisés par certains chasseurs, environ 50 tués chaque année mais encore des dégâts chez nos éleveurs de volaille.

Corbeaux : beaucoup trop.

Ragondins : tués plus de 200 la saison précédente, malgré tous les efforts réalisés la population reste très dense. À nous de faire le nécessaire pour faire chuter cette population qui il faut le reconnaître nuit à nos agriculteurs.

Merci à nos amis agriculteurs et propriétaires qui nous permettent de pouvoir pratiquer notre loisir lors du passage sur leurs terrains.

Merci au conseil municipal pour leur subvention.

Au nom des chasseurs et en mon nom personnel, je vous présente nos vœux les plus sincères pour 2019. Une pensée pour ceux qui nous ont quittés et nos vœux de prompt rétablissement à toutes les personnes qui ont des soucis de santé.

Cordialement
Michel VINCENT

L'ACCA de St Pierre

Les Chemins de Fursac

Béatrice Jousset

Présidente
05.55.63.48.83

Michèle Pichon
Secrétaire
05.55.63.66.88

Notre association qui a pour but d'organiser des promenades de découvertes des chemins piétonniers et du petit patrimoine local termine sa première année, avec 22 sorties nous avons pu faire repérages

et promenades.

Pour 2019, nous voulons continuer les repérages, promenades et commencer les petits travaux de revalorisation du petit patrimoine.

C'est avec le plus grand plaisir que nous accueillerons les personnes

qui veulent se joindre à nous pour ces moments de partages et convivialité.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre utilement via les numéros ci-contre.



Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est une association loi 1901, composée de bénévoles (parents d'élèves). Elle est affiliée à la Fédération des Amicales Laïques. Les objectifs sont d'aider matériellement et financièrement l'école publique « Félix Chevrier ».



Bon déroulement de l'année 2018



Vivre à Chabannes

Deux nouvelles activités se sont ajoutées en cours d'année, un loto au mois de novembre, une réussite pour cette nouveauté et la préparation d'un panneau touristique sur l'histoire du village. Celui-ci sera installé au printemps près du lavoir proche de la parcelle où se situait l'ancien château féodal. Son but représente également un devoir de mémoire du passé de notre village.

Le nombre d'une centaine d'adhérents à l'association reste inchangé, fidèles à la pertinence de ses activités de qualité que les bénévoles ont à cœur de garantir et s'efforcent de conserver.

Les fleurs des jardinières près de l'horloge sont changées et

remplacées par des fusains dorés persistants. A la saison sèche il serait judicieux que les riverains les surveillent et apportent un peu d'eau...

L'association remercie les personnes qui surveillent et entretiennent la décharge verte du village. A cette occasion nous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler les emballages, le plastique et les autres produits qu'ils contiennent sont nuisibles à l'environnement et à la santé. La déchetterie de La Souterraine est gratuite pour le dépôt des particuliers.

L'association remercie la commune et les bénévoles qui l'aident et la soutiennent.

Le calendrier 2019 :

- **20 janvier** : A.G., salle des réunions à la Mairie
- **27 avril** : Repas dansant « tête de veau » Salle des Fêtes
- **21 juin** : Fête de la Musique au village sous chapiteau
- **6 juillet** : Vide greniers au village (repas rapide, avec tables sous chapiteau)
- **24 août** : Repas moules frites au village
- **3 novembre** : Loto Salle des Fêtes
- **Début décembre** : Installation des décors de Noël sur la place
- **7 décembre** : Repas dansant de fin d'année Salle des Fêtes



Sébastien Gerbaud

Président
06.27.36.86.59

Mathieu Pierrefix
Vice-Président

Marion Bataille
Secrétaire
06.77.46.26.70

Angélique Brunot
Secrétaire adjointe

Aurélien Lacour
Trésorière
06.60.19.08.48

Ludvine Monier
Trésorière adjointe

A quoi sert l'amicale laïque ?

À organiser :

- Des activités festives : loto, carnaval, Karaoke, kermesse.
- Des activités culturelles : spectacles, sorties de fin d'année scolaire (voyages).
- Des rencontres sportives inter-écoles dans le cadre de l'USEP (l'union sportive de l'enseignement du premier degré).

L'amicale laïque paie l'adhésion de tous les enfants et des adultes accompagnants pour ces rencontres.

À soutenir financièrement :

- Une classe découverte tous les 3 ans à Saint Palais-sur-Mer.
- Les achats de fêtes de fin d'année pour l'école (Noël) et le spectacle de Noël.
- Des actions spécifiques pour l'école (projet ERASMUS, portail...).

Dans un esprit festif et convivial, toutes les personnes souhaitant nous rejoindre pour participer à l'organisation des manifestations sont les bienvenues.

Les dates à retenir pour 2019 :

- **Loto** : Le samedi 26 janvier
- **Carnaval** : Le samedi 23 mars
- **Kermesse** : Le samedi 25 mai
- **Barbecue Géant et Classes Chantantes** : Le 28 juin
- **Pic-Nic partagé** : Le vendredi 5 juillet





Le Football Club Fursac

Bilan saison 2017/2018 et future saison 2018/2019

Les Séniors

Bilan saison 2017/2018

Côté championnat : En faisant une remarquable seconde partie de championnat ponctuée par une seule défaite dans les dix derniers matchs, les Fursacois ont terminé à **une honorable 4^e place** du championnat.

En coupe : Détenteurs de la Coupe Gilbert Andrivet en 2017, ils se sont fait **éliminer de cette compétition par le futur vainqueur** du trophée Chambon sur Voueize au stade des quarts de final.

Saison 2018 / 2019

Cette année a vu les effectifs du FC

Fursac grossir considérablement. Quand on sait que pour la plupart, ce sont de jeunes joueurs, c'est une excellente nouvelle pour notre club.

Nous avons actuellement une trentaine de joueurs licenciés. Soit un potentiel pour constituer deux équipes. Malheureusement, à la date d'engagement des équipes imposée par les instances départementales, soit au 15 juillet 2018, ce chiffre n'était que de vingt. Soit le potentiel pour une seule équipe.

Malgré nos sollicitations répétées auprès du district pour demander l'engagement d'une seconde équipe, nous n'avons pas été entendus.

Nous sommes donc obligés de faire tourner nos joueurs lors des matches ce qui n'est pas toujours évident et nous profitons des week-end de repos pour organiser des rencontres amicales.

L'équipe 1 évolue en 2^e Division avec l'objectif de se maintenir. Engagées en coupe de Nouvelle Aquitaine, elle a été éliminée au 1^{er} tour et en Coupe de la Creuse elle a été éliminée aux tirs au but au 2^e tour.

En championnat et après 7 journées l'équipe est positionnée en milieu de tableau.

Les entraînements sont assurés par Mickael GUNTHER. Ils se déroulent tous les vendredis



L'encadrement :

• Equipe 1 :

Mickael GUNTHER, Thierry DUFOUR, Joël BRESSY, Philippe MERLAUD et Christian SOUCHET

• **Arbitre officiel :**
Aurélien RENAUD

• **Arbitre de touche :**
Philippe MERLAUD

• **Entrées au stade :**
Carole PITAULT

• **Buvette, entretien des locaux et lavage des maillots :**
Isabelle SEGUIN, Magalie BRESSY, Carole PITAULT

• **Traçage du terrain :**
Pascal SEGUIN et Joël BRESSY

• **Articles journaux :**
Thierry DUFOUR

• **Entraînements :**
Mickael GUNTHER

Effectifs :

- 10 dirigeantes et dirigeants,
- 32 joueurs seniors.



Christian Souchet

Président

Stéphane Nougier
Vice-Président

Thierry Dufour
Secrétaire

Carole Pitault
Secrétaire adjointe

Joël Bressy
Trésorière

Magalie Bressy
Trésorière adjointe

soir à 19h00. Le club remercie Mickael pour son investissement.

Comme tous les ans, nous organisons notre tournoi de fin de saison et un repas de Noël.

La gestion de notre club de foot nécessite une grande implication de l'ensemble des membres bénévoles. Ce ne sont pas moins d'une trentaine de week end qui sont consacrés à l'association durant toute l'année. Il faut rajouter à cela une réunion par mois pour planifier, organiser ou régler les problèmes.

Nous sommes des passionnés amoureux du foot dont le but est de faire vivre le FC Fursac tout en créant du lien social pour que chacun y trouve sa place et du plaisir.

Nous profitons de cet article pour faire appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient rejoindre notre club. Tant pour

pratiquer le football dans une bonne ambiance que pour devenir dirigeant afin d'épauler l'équipe en place. De plus, notre Président Christian SOUCHET, aimerait, en raison de son éloignement, passer la main. Donc avis à toutes les bonnes volontés ou amoureux du foot. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Le club de foot remercie les employés communaux pour l'entretien des installations.

Nous tenons également à remercier chaleureusement notre municipalité pour la réalisation des travaux de restauration extérieurs et d'isolation du mille club.

Enfin un Grand MERCI à nos Commerçants-Artisans-PME-Groupes industriels et Collectivités qui soutiennent notre Club.

Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



Country Foly's



Corinne Roux

Président
06.28.68.59.60

countryfolysfursac23@gmail.com

—
Patricia Lenoir
Trésorière
06.47.26.37.64

—
Gérard Chabroux
Secrétaire
06.73.25.07.84

L'association **COUNTRY FOLY'S** a été créée en **2010** sous la loi 1901, elle adhère à **Line Dance Academy de Mirande** depuis 2014 à laquelle elle est rattachée.

Une dizaine d'adhérents pratiquent la danse Country et la Line Dance dans une ambiance conviviale.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Fursac et sont encadrés par des animatrices de l'association :

- **Lundi de 20 h à 21 h** : cours intermédiaires
- **Mercredi de 20 h 15 à 21 h 15** : cours novices
- **Jeudi de 20 h à 21 h** : cours débutants

Une cotisation forfaitaire est proposée à chaque adhérent qui souhaite s'engager à l'issue de deux cours gratuits.

La carte d'adhésion délivrée à chaque adhérent lui permet également d'aller suivre des cours gratuits dans toutes les associations rattachées à Mirande.

Au cours de l'année 2018 :

- Une démonstration demandée par l'association Vivre à Chabannes a été faite lors de la fête de la musique à Chabannes.
- Une autre démonstration a été faite le 13 Juillet avant le feu d'artifice organisée par le comité des fêtes.

- Deux bals rassemblant de nombreux danseurs ont été organisés :

1. Le 1^{er} en Septembre au Centre Yves Furet avec la venue d'un chorégraphe.
2. Le 2^e en Novembre à Fursac au profit du Téléthon.

Nous remercions :

La mairie de Fursac et la communauté de communes pour la mise à disposition des salles des fêtes.

Le Club des Aînés de Fursac



Marcel Commergnat

Président

—
René Moreau
Vice-Président

—
Janine Dubois,
Lucette Puychevriér
Trésorière et Adjointe

—
Simone Dufort,
Colette Villard
Secrétaire et Adjointe

Les activités 2018 :

En janvier : Galettes des Rois

En février : Assemblée Générale

Il y a eu aussi :

- trois concours de belote
- quatre Thé dansant
- deux lotos

En avril : Choucroute

En juillet : Buffet campagnard.

En octobre : Voyage Déjeuner Croisière Sur l'Allier Sauvage, déjeuner sur le bateau et passage des écluses.

Fin novembre : Repas de l'amitié.

Pour 2019 le programme est identique !

Nous sommes **75 adhérents**, venez nous rejoindre, vous êtes les bienvenus, **l'adhésion est de 13 euros**.

Un nouveau bureau a été mis en place après la démission du Président pour cause de santé.

Le Président et le conseil d'administration remercient le Maire pour l'aide apporté aux Aînés.



ANACR du secteur de La Souterraine

ANACR au Mont Gargan - 23 juillet 2018

Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de La Résistance

L'assemblée générale a eu lieu à la mairie de St Priest la feuille, le samedi 15 décembre 2018 à 10 h 00, en présence d'une trentaine de personnes, ainsi que des maires ou représentants des communes de La Souterraine, St Sébastien, Fursac. Le comité local du secteur compte 72 adhérents pour 2018.

Activités de l'association en 2018 :

Aucune intervention cette année auprès des élèves, mais trois professeurs du lycée Raymond Loewy nous ont accompagnés le 27 mai pour fleurir les stèles de La Souterraine.

En projet la préparation avec leurs élèves du parcours 2019, pour la future journée de La Résistance.

Autres commémorations :

Notre comité a participé comme les autres années aux cérémonies de Vaussujean du 28 mai, de La Folie et de la stèle des Espagnols du 23 juin et de Guéret le 25 août...

Sortie sur les lieux de la Résistance.

C'est un groupe de quarante personnes qui a participé à cette belle journée. Au programme du matin, après la cérémonie de Saint Gilles les Forêts en hommage à Georges Guingouin, nous avons visité le site du Mont Gargan en compagnie de Marc Montaudon.

L'après midi a été consacré au musée de La Résistance à Peyrat le Château.

Le forum des associations à La Souterraine.

Colette, Ginette, André et Mauricette ont fait connaître l'association et ont répondu aux questions des intéressés.

Les projets 2019 :

- Thème du prix de la Résistance et de la Déportation 2019 : « Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945 ». Le comité du prix de La Résistance prépare le dossier pédagogique qui sera mis à la disposition des futurs candidats.
- Intervention en milieu scolaire : l'expérience sera renouvelée en 2017 dans la mesure où les derniers témoins seront disponibles.
- Le projet de sortie sur les lieux de La Résistance est en préparation.

Amicale Cycliste Fursaçoise

Créée en 1979, l'AC FURSAC est un club cycliste à simple affiliation Ufolep modeste et dynamique. L'Amicale cycliste Fursaçoise compte aujourd'hui une dizaine de membres où chacun peut y exercer sereinement son activité favorite qu'elle soit sur route (les randonnées cyclotourisme, les courses sur route) ou en pleine nature : dans les sous-bois et ou les chemins (cyclocross et/ou VTT). L'amitié y compte autant que les résultats.



Bilan de la saison 2017-2018 et future saison 2018-2019



Nicolas Adenis
Président

Thierry Dufour, Maire
Président d'honneur

Serge Vecchi
Vice-Président

Ghislaine Simonneau
Trésorière

Corinne Adenis-Vergnaud
Secrétaire

Responsables :

- CycloSPORT : **Guy SIMONNEAU**
- Cyclocross : **Daniel ADENIS**
- VTT : **Nicolas ADENIS**

L'AC Fursac obtient d'assez bons résultats sportifs, les sociétaires du club participent aux épreuves départementales, régionales et nationales. L'Amicale Cycliste Fursaçoise est une petite formation qui s'implique à la fois dans la commune de Fursac, mais également dans les communes du Canton de Bénévent Grand Bourg et de La Souterraine en organisant plusieurs manifestations dans l'année. Le petit bémol est cependant le manque de jeunes dans l'association. Le club ne les oublie pas pour autant lors de l'organisation de ces manifestations et fait en sorte de réaliser des circuits adaptés à leurs possibilités et attractifs.

Au cours de la saison 2017-2018, l'AC FURSAC a organisé 9 manifestations sportives :

- Cyclo-cross UFOLEP le 17 décembre 2017 à Lizières en collaboration avec le comité des fêtes. Très bonne participation avec initiation des jeunes de 12 ans et moins, avant la compétition de leurs aînés. Cette épreuve était support du championnat départemental UFOLEP 23.
- Cyclo-cross UFOLEP le 7 janvier 2018 à Chamborand autour du plan d'eau.
- Championnat Régional VTT (des 3 départements Creuse Corrèze Haute Vienne) le 22 avril 2018, à S' Goussaud. 180 compétiteurs de 13 à 60 ans et plus ont exprimé leurs talents de vététiste sur des circuits de 5 ou 9 km selon les catégories à parcourir plusieurs fois. Chacun ayant à cœur de monter sur le podium et ou de

revêtir le maillot de Champion Régional UFOLEP. Tous ont pu apprécier, malgré les difficultés, les circuits, (étape de la chèvre, passerelle de friolouse, mont Jouer) élaborés par l'AC Fursac en étroite collaboration avec l'office de Tourisme Monts et Vallées Ouest Creuse, secteur de Bénévent.

- Compétition VTT le 8 mai 2018 sur la commune de Fursac. Bonne participation dont des équipages de tandem, sur le circuit situé de part et d'autre de la Gartempe : moulin des templiers et la côte de Bel Air
- Championnat Départemental UFOLEP CycloSPORT (course sur route) le 3 juin 2018 à St-Priest-la-Feuille.
- Randonnée cyclotourisme le 8 juillet 2018 à St-Priest-la-Feuille 75 km (ou 55) en collaboration avec le comité des fêtes.
- Course UFOLEP sur route à St-Priest-la-Feuille le 8 juillet 2018, catégorie 3 et GS
- Course UFOLEP sur route à FURSAC le 14 juillet 2018 en collaboration avec le comité des fêtes. Initiation à la compétition pour les jeunes licenciés de moins de 13 ans, puis course des catégories 3 et GS...
- Randonnée cyclotourisme de 65 km le 2 septembre 2018.

- Deux sociétaires de l'AC Fursac ont participé au championnat de France des élus VTT et ou Course à pied organisé le 15 avril 2018 aux Iles de Payré dans la Vienne.

Les organisations en prévision pour la saison 2018-2019 :

- **30 septembre 2018 cyclo-cross UFOLEP** autour du plan d'eau de Chamborand, 1^{re} épreuve du Challenge Creuse-Haute Vienne.

- **27 janvier 2019 cyclo-cross UFOLEP** à Lizières, finale du Challenge Creuse-Haute Vienne, jeunes et adultes.
- **8 mai 2019 compétition VTT** sur la commune de Fursac vallée de la Gartempe
- **7 juillet 2019 Randonnée cyclotourisme** le matin (75 ou 55 km) et course sur route l'après-midi, (cycloSPORT UFOLEP) à St Priest la Feuille.
- **Mi-juillet : course cycloSPORT** à Fursac.
- **Début septembre randonnée cyclotourisme** ouverte à tous.

L'Assemblée générale aura lieu prochainement. L'Amicale Cycliste Fursacoise adresse un grand merci à tous les bénévoles, remercie les différentes municipalités, les Comités des Fêtes, ainsi que les propriétaires qui mettent leurs terrains à disposition afin que ces manifestations se déroulent dans de bonnes conditions. Vous pouvez venir nous rejoindre à tout moment de l'année.

Pour suivre les performances et résultats des sociétaires, rendez-vous sur le site de l'UFOLEP de la Creuse : www.cd.ufolep.org/creuse et dans vos quotidiens La Montagne, l'Echo et sur nos manifestations

Amicale Cycliste Fursacoise

Renseignements contact :

secretariat.acf@orange.fr
AC FURSAC 17 bis, le G^e Breuil
23300 St-Priest- la-Feuille
Tél. : 05.55.63.35.42
nicolas.adenis@orange.fr



La Batteuse de Sam

Prestation du 5 août 2018

Comme chaque année, depuis 4 ans, nous avons participé aux festivités de notre commune le 5 Août 2018 avec le partenariat des Jeunes Agriculteurs et avons proposé :

Battage du blé à l'ancienne avec la batteuse de Sam, gentiment prêtée par Madame Annie PEYRETOU, sa propriétaire. Démonstration de la coupe et du liage des gerbes de blé avec quelques machines d'un autre âge !

A midi, 200 repas environ ont été servis à la stabulation de SOUFRANSOUR par les membres de notre association avec l'aide de bénévoles que nous remercions.

L'après-midi, un concours de labours a été organisé. Il y a eu 14 participants et c'est Ludovic PRUDHOMME, jeune agriculteur, qui l'a remporté.

Michel MENARD
Secrétaire



Christian Baudet
Président
05.55.63.67.66

Ghislaine Violet
Secrétaire
05.55.63.23.77

Serge Marguerie
Trésorière
05.55.63.68.57

La Fanny Fursaçoise

La Fanny Fursacoise est le doux nom porté par le Club de Pétanque de Fursac

• Des concours sont organisés tous les ans.

• De mai à août 2019 : le dernier dimanche de chaque mois.

Cette année, le bureau est inchangé.

Vous trouverez ci-contre les coordonnées des personnes que vous pourrez joindre pour tout renseignement complémentaire.

N'hésitez surtout pas à nous contacter et venez jouer avec nous !





Yoga du Dojo Roger Saclier

De plus en plus nombreux et toujours aussi assidus

L'activité Yoga du Dojo Roger Saclier rencontre cette année encore un vif succès (plus de trente adhérents).

Les cours sont animés par notre sympathique professeur Félix Beaudouin, **chaque mardi de 20 heures 30 à 21 heures 30.** Chaque séance est construite autour d'une progression douce

et surtout sans douleur inutile... notre activité, est de ce fait, accessible à toutes et tous, jeunes et moins jeunes.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de Fursac.

Par manque d'espace et sauf défection, nous sommes contraints de limiter le nombre d'adhérents et nous en sommes désolés... Les cours peuvent ainsi se dérouler dans d'excellentes conditions pour chacun.

Il était envisagé de mettre en place

un deuxième cours hebdomadaire, cependant les disponibilités actuellement limitées de la salle des fêtes ne sont pour l'instant pas en adéquation avec celles de notre professeur. L'idée n'en est pas pour autant abandonnée.

Il est toujours possible de bénéficier de la gratuité des deux premières séances (assurance comprise) avant tout engagement.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre M^{me} Sandrine Leroy, notre Présidente.



Sandrine Leroy

Présidente
05.55.63.67.43



Comité de Fêtes de Fursac

Le Comité des Fêtes est à votre service pour des petits moments de bonheur et de bien êtres que nous souhaitons partager.

Bilan depuis le début de l'année écoulée :

Réveillon 2017/2018 s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et festive.

Un Vin chaud clôturait la messe du 30 décembre 2017.

Une marche à travers la commune de Fursac a été organisée, ce fut une expérience agréable pour les participants qui nous ont encouragés pour continuer l'expérience avec la possibilité de 2 distances sur 8 et 12 km, nous avons préparé un ravitaillement très convivial.

Le 13 Juillet comme à son habitude nous avons proposé **une soirée entrecôte**, et le club de country est venu faire une démonstration devant le public qui patientait pour le feu d'artifice qui fût magnifique.

Le jour de la brocante, le 5 Août, une démonstration de Stunt pilotage de moto nous été présentée sous une chaleur torride et des ballades en moto ont été proposées par la FFMC 23 (*attention ne pas reproduire, c'est un professionnel*).

Le Comité s'est joint à la Mairie et autres associations pour la **cérémonie des 100 ans de la commémoration du 11 novembre.**

Manifestations à venir

A partir du 3 décembre une crèche sera installée dans l'église de S'Etienne.

Le 8 Décembre nous organisons une marche pour le Téléthon.

Le 22 décembre à 17 h La Chorale S'Jacques vous proposera un moment de partage de chants et musique avec Flute traversière et violons. Une animation pour le décor du sapin de Noël par les enfants et un vin chaud vous seront proposés pour clôturer ce moment de fête.

Nous organisons encore cette année un **Réveillon de la Saint Sylvestre** dans la salle des fêtes de Fursac avec un tarif attractif de 36 euros.

Nous tenons à remercier l'aide des élus, des commerçants, ainsi que toutes les personnes qui participent à nos manifestations.

Le Président Jean-Luc Merlaud



Jean-Luc Merlaud

Président
05.55.63.93.92

Philippe Merlaud
Vice-Président

Carole Piteau
Secrétaire

Sophie Merlaud
Trésorière

Isabelle Seguin
Trésorière-adjointe

Arnaud Tourraine,
Pascal Seguin,
Joël Magalie et Théo Bressy,
Claude, Didier et Morgan
Membres



Le Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes festivités. Et espère vous voir nombreux lors de ses manifestations.



Nouvelles commerçantes

L'ATELIER DES COULEURS : Coiffure, un retour aux sources...

Depuis le 2 novembre, **Aurélié FIEDLER** est de retour à FURSAC, la commune d'origine de sa famille.

Elle valide d'abord son CAP coiffure mixte, une mention complémentaire coloriste-permanentiste et le Brevet professionnel de coiffure option styliste visagiste.

Coiffeuse pendant deux ans à Saint-Agnant de Versillat, elle poursuit son chemin pendant 14 ans à Guéret.

Après quelques travaux d'agencement et le salon « L'atelier des Couleurs » accueille de nouveau sa clientèle : hommes, femmes et enfants.

L'atelier des Couleurs

Aurélié FIEDLER
20 place de l'église - 23290 FURSAC
Tél : **05.55.63.69.04**

Jours et horaires d'ouverture : Mardi, jeudi et vendredi : 9 h-12 h et 13 h 30-18 h, Mercredi 9 h-12 h et 14 h-18 h et le samedi 9 h-16 h en journée continue.

LA FARANDOLE, une reprise en interne...

Amandine PAIRIN a déjà un long parcours de fleuriste derrière elle, quand elle se lance dans la reprise d'entreprise.

De 2001 à 2007, elle est apprentie et valide successivement un BEP Production Horticole, un Bac Professionnel Production Horticole, un CAP Fleuriste et un Brevet Professionnel Fleuriste.

Elle devient ensuite salariée dans la boutique de fleurs à Limoges pendant deux ans. En 2009, elle intègre « La Farandole ».

Elle vient de reprendre le magasin depuis le 1^{er} Juillet 2018, le magasin est toujours à la même place, Amandine a simplement changé de rôle. Elle est aux commandes avec l'appui d'une salariée à temps partiel.

SARL La Farandole - Amandine PAIRIN
4 Grande Rue - 23290 FURSAC

Tél : **05.55.63.07.12**

Courriel : lafarandole23@gmail.com

Jours et horaires d'ouverture : Du mardi au Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Le dimanche de 9 h à 12 h 30.

Communauté de Communes MONTS ET VALLÉES OUEST CREUSE

Les premières réalisations de la nouvelle intercommunalité :

Mesdames, Messieurs,

Après une première année 2017 qui a vu la poursuite de l'intégralité des projets lancés par les trois anciennes collectivités, l'année 2018 voit poindre les premières réalisations sur l'ensemble du territoire.

Les représentants des communes ont participé tout au long de l'année aux diverses réunions et ateliers qui ont permis d'aboutir à l'élaboration des statuts de la Communauté de communes Monts et Vallées Ouest Creuse. Élément central, garant d'un projet de territoire qui souhaite intégrer tout le monde, les statuts de la Communauté de communes permettent de définir les domaines d'action de la collectivité au travers de compétences. Celles-ci sont de trois ordres : obligatoire, optionnelle, facultative.

Au rayon des compétences rendues obligatoires par la loi, la collectivité intervient dans le cadre de l'aménagement du territoire, de l'économie et du tourisme, des aires d'accueil des gens du voyage, de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, et de la collecte et du traitement des déchets des ménages.

A côté de ce socle qui est le même pour toutes les communautés de communes, les compétences optionnelles et facultatives sont le choix des élus du territoire et donnent corps au projet de territoire. Ces compétences portent par exemple sur la protection et la mise en valeur de l'environnement, la politique du logement et du cadre de vie, la voirie, l'action sociale d'intérêt communautaire, la politique sportive et culturelle, la lecture publique...

Ces statuts ont été soumis au mois de septembre pour approbation auprès de chaque conseil municipal pour permettre à chacun de saisir pleinement quels sont les enjeux et les conséquences de ces choix.

Les principaux services à la population sont maintenus notamment en ce qui concerne l'enfance-jeunesse, les services de livraison de Repas à Domicile ou encore le service de Transport à la Demande.

La politique culturelle est également soutenue, notamment grâce à l'intervention renforcée du Centre Culturel Yves FURET sur l'ensemble

du territoire dans le cadre du dispositif des « Petites Scènes ».

Si ces importants travaux sont toujours en cours, et définiront l'action intercommunale dans les prochaines années, de nombreux chantiers ont été poursuivis et pour certains achevés au cours de cette année :

- **Fiscalité** : Il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité mais une poursuite de l'harmonisation pour l'ensemble des contribuables du territoire, ce qui était une obligation. Certains contribuables ont pu constater une augmentation de leur fiscalité locale tandis que d'autres ont pu constater une baisse. Elle est uniquement due à cette harmonisation qui doit passer par un période de lissage et qui se prolongera jusqu'en 2020 jusqu'à ce que l'ensemble des contribuables soient à niveau égal.
- **Tourisme** : Après des mois de travaux l'espace Monet Rollinat à Fresselines a ouvert ses portes au mois de juillet et représente déjà une vitrine du tourisme culturel pour l'Ouest Creuse.
- **Vie locale** : La fin du chantier de la salle des fêtes de la Palestel à Dun-le-Palestel est prévue pour la fin de l'année.
- **Action sociale** : Les chantiers des deux résidences intergénérationnelles à Arrènes et Fleurat ont été lancés. En cette fin d'année, le chantier de Fleurat rencontre un contre-temps dans son développement qui ne saurait durer.
- **Santé** : Le projet de santé du territoire a été défini. Il se traduira par deux maisons de santé pluridisciplinaires multisites sur le territoire. Une première maison de santé à La Souterraine et une antenne à Fursac, une seconde maison de santé à Marsac avec une antenne à Grand-Bourg. L'architecte sera choisi en fin d'année 2018 et les constructions seront lancées au cours de l'année 2019.
- **Haut débit** : Plusieurs opérations de Montées en Débit ont été finalisées sur le territoire au cours de l'année (Fursac, Arrènes, Saint-Goussaud, Lafat, Sagnat, Fresselines) et les opérations de déploiement de la fibre optique dans le cadre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique ont débuté depuis le mois de février par des rencontres avec les différentes mairies.



Les travaux débutent en cette fin d'année et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2020. Ces opérations concernent un nombre important de communes sur le territoire parmi lesquelles, Fleurat, Saint Priest la Plaine, Aulon, Augères, Azat-Châtenet, Ceyroux, La Celle Dunoise, Saint Sulpice le Dunois... Au total ce sont 26 communes qui bénéficieront de la fibre optique pour tout ou partie de leur territoire d'ici 2020. D'autres communes seront intégrées à de nouvelles opérations grâce au Plan Particulier pour la Creuse.

- **Économie** : La Zone d'Activité de Chabannes situées sur les communes de Dun-le-Palestel et de Saint Sulpice le Dunois a connue une année 2018 faste en termes d'installation d'entreprises, d'achat de parcelle et de réservation. Ce sont ainsi 7 des 8 lots qui ont pour le moment trouvé preneur. La Zone d'Activités Economique de la Prade à La Souterraine poursuit son agrandissement, les travaux pour le développement d'une seconde tranche sont en cours. Une politique de redynamisation des centre-bourgs est actuellement en cours d'élaboration.
- **PLUI** : les démarches en cours sur le territoire ont poursuivi leurs avancées tout au long de l'année. L'élaboration est en cours sur le secteur de Bénévent - Grand-Bourg, des réunions publiques ont été organisées sur le secteur sostranien.

Bien évidemment, d'autres actions rythment la vie de la Communauté de communes, mais elles traduisent toutes l'immense implication de la collectivité dans le quotidien des habitants de l'Ouest Creuse.

Les différents services de la Communauté de communes se tiennent disponibles pour répondre, dans le cadre de ses missions, aux questions de chacun. Le maintien des antennes de Dun-le-Palestel et de Grand-Bourg permet à tous l'accès à l'information et aux services de manière égale.

Je vous souhaite, Mesdames et Messieurs une très bonne fin d'année 2018.

Étienne LEJEUNE
Président de la Communauté de communes
Monts et Vallées Ouest Creuse



Tout savoir sur la TEOMI

Tarification Incitative : mesure effective du service

Le compte-à-rebours lancé début 2018 avec « l'année blanche », arrive à son terme : dès le mois de janvier 2019, ce qui n'était encore qu'une période de transition deviendra réalité. En effet, la TEOMi va entrer dans quelques semaines en phase de comptabilisation effective du service.

S'il n'est plus besoin de vous rappeler le fonctionnement du service (bacs individuels pucés, bacs ou colonnes avec contrôle d'accès, etc.), il semble important d'apporter toutes les précisions quant à la facturation qui va en découler.

Ce qui est pris en compte pour la TEOMI

C'est uniquement la production d'Ordures Ménagères qui est comptabilisée dans le calcul de la taxe (bac à couvercle gris).

Ce qu'il faut retenir c'est que :

- C'est le même principe que la TEOM (la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) avec une part incitative incluse, remplaçant une partie de la TEOM
- La TEOMI est perçue avec la taxe foncière
- La part variable est fonction de l'utilisation réelle du service (nombre de levées du bac d'ordures ménagères)

- Le nombre de levées du bac des déchets recyclables (bac à couvercle jaune) n'est pas comptabilisé pour la TEOMI

Composition de la TEOMI

La TEOMI est composée d'une part fixe et d'une part variable (celle sur laquelle vous pouvez agir).

La part fixe :

- Prend en compte les charges fixes du syndicat (collecte, tri, déchèteries)
- Elle est répartie en fonction de la valeur du foncier bâti

Elle est établie avec un taux diminué (par rapport à l'année précédente en TEOM non incitative).

La part variable :

- Est calculée en fonction des charges liées au traitement des Ordures Ménagères
- Elle est répartie en fonction de la production de déchets du foyer

Dès lors, il est évident que lorsqu'un foyer fait des efforts pour réduire ses déchets (tri, compostage...), il paie moins cher que s'il n'en fait pas !

Elle apparaîtra quand sur mon avis de taxe foncière ?

Si l'année 2018 était une année blanche qui a permis de « tester » le service, 2019 sera une année de mesure réelle du service. C'est-à-dire que chaque levée sera comptabilisée et servira pour le premier avis de TEOMi qui sera établi en 2020.

En effet, c'est ma production de l'année précédente qui est utilisée comme base pour la part incitative sur ma taxe foncière de l'année. C'est le délai nécessaire pour le calcul de la part variable et la transmission de l'information aux services des Impôts qui envoient l'avis de taxe foncière à la fin de l'été.

Le tarif

Le tarif est calculé en fonction de l'utilisation du service et selon le calcul suivant :

$$\text{Volume du bac} \times \text{Prix au litre} \times \text{Nombre de levées}^*$$

* ou nombre de fois où le tambour est utilisé pour les colonnes et bacs collectifs

Le prix unique au litre est fixé chaque fin d'année pour l'année suivante, un suivi annuel de la production de chaque foyer est donc nécessaire.

Il est possible de suivre sa production (volume, levées, ouvertures de tambour) pour l'optimiser et prévoir au mieux les sorties du bac d'ordures ménagères, en allant sur le site internet www.evolis23.fr, rubrique **tout savoir sur ma TEOMI** (suivre ma consommation).

Pour cela, vous devez vous munir du numéro invariant du propriétaire figurant sur l'avis d'imposition de la taxe d'habitation, ou sur simple demande à Evolis 23.

À noter

Le passage en année blanche pour le reste du territoire d'Evolis 23 va modifier l'ensemble des tournées du territoire, de ce fait, vos jours de collecte habituels sont susceptibles d'être changés.

Les calendriers de collecte vous permettant de connaître vos nouveaux jours de collecte (ordures ménagères et recyclables) vont être distribués en boîtes aux lettres dans le courant du mois de décembre.



En savoir +

Contactez le Service Relation Usagers par mail : relationusagers@evolis23.fr, ou sur la Ligne Info Déchets au **05 55 89 86 06**.



SMIPAC Parc d'Activités de la Croisière 2018



Infos pratiques

Des visites officielles

Pour le Parc d'Activités de la Croisière, l'année 2018 a débuté par les visites conjointes de M. Moreau, député de la Creuse et de M^{me} Magne, députée de la Haute-Vienne qui ont ainsi pu découvrir le PAC et rencontrer les entreprises le Relais 23, TIGR et Gamac le 22 janvier.

Le 9 avril, le Préfet de Haute-Vienne visitait à son tour le PAC situé à cheval sur la Creuse et la Haute-Vienne (commune de S'Amand-Magnazeix) et qui compte comme adhérent les communautés de communes haut-viennoises de Gartempe S' Pardoux et de Haut Limousin en Marche.

Il s'est intéressé à l'accès direct et aux développements du PAC et a visité Kuehne & Nagel, TIGR et Gamac pour le projet Datacenter.

L'accès direct depuis l'A20

Annoncé et démarré en 2017, l'accès direct au Parc d'Activités de la Croisière depuis la bretelle 23a (Limoges - Guéret) de l'A20 est devenu réalité en 2018.

Les travaux auront assuré l'actualité principale du 1^{er} semestre sur le site : www.smipac.com.

Terminé cet été, inauguré en octobre dernier, l'accès direct sera ouvert à la circulation en cette fin d'année après l'inspection de l'Ingénieur Général des Routes qui doit contrôler et valider la parfaite exécution et conformité de cette infrastructure.

Ce nouvel accès améliorera grandement l'attractivité du PAC et facilitera le travail des chauffeurs routiers.

Cette nouvelle a cependant été attristée par le décès de M. Gilbert Tixier maire de S' Maurice-

la-Souterraine qui n'aura pas pu voir son achèvement, lui qui avait beaucoup œuvré pour cet accès et le développement du PAC.

Nouvelle implantation

Annoncé de longue date, le chantier du datacenter Sostra Data a débuté le 1^{er} octobre et devrait être achevé au printemps 2019.

Porté par le groupe Picoty, la Caisse des Dépôts et Atrium Data, construit par des entreprises locales de Creuse et de Haute-Vienne, le Datacenter devrait fortement améliorer la notoriété du PAC et de nos territoires ruraux.

Un Datacenter est une infrastructure d'hébergement, de sauvegarde, de traitement de données et de services numériques.

Celui de Sostra Data répondra aux besoins des entreprises locales et nationales offrant des standards de sécurité les plus pointus tout en respectant l'environnement grâce à des équipements énergétiques économes et performants.

Ce sera à notre connaissance le seul équipement numérique de ce niveau de sécurité en Limousin.

Un projet

Notre situation géographique au croisement des axes Nord/Sud et Est/Ouest est également un atout puisqu'un groupement d'entreprises de négoce de produits céréaliers, prépare le projet de création d'un centre de valorisation des productions issues de l'agriculture biologique de nos territoires.

La création de ce nouveau site répond à la croissance de la filière de production bio et aux besoins des agriculteurs et transformateurs sur la qualité des produits.

Il permettra de regrouper les productions céréalières, oléagineuses ou légumineuses locales, de les trier et de les stocker avant leur redistribution pour l'industrie agroalimentaire.

Ce projet est suivi par l'Agence de Développement et d'Innovation (ADINA) et le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine.

Cette infrastructure répondra aux besoins des producteurs bio (qui ne peuvent pas stocker à proximité leurs productions bio) et des clients qui ont besoin d'un approvisionnement de qualité et certifié.

Le projet devrait conforter le développement de l'agriculture biologique sur nos territoires ce qui permettra la création d'emplois locaux de proximité (transports, transformation, installation d'exploitation bio...).

Le PAC accueille 9 sociétés pour un total de 120 salariés :

- **Kuehne & Nagel Road** : messagerie et logistique
- **TIGR** : fabrication de chaudières industrielles
- **AS24** : distribution automatisée de carburant professionnel
- **Le Relais 23** : collecte de textile usagé
- **Limoges Palettes** : négoce de palettes
- **Solavenir Energies** : conception, gestion de parcs d'énergies renouvelables
- **Gamac** : infogérance du groupe Picoty
- **Mixba** : gestion immobilière du bâtiment Arzana
- **Bétons Vicat** : en sommeil

Toutes ces implantations et projets montrent qu'au fil du temps, le PAC s'affirme comme outil de développement économique du Nord Limousin.

Tous les numéros utiles à connaître au quotidien !

Numéros d'urgence

SAMU : 15 ou 112
Pompiers : 18
Police/Gendarmerie : 17
Gendarmerie (G^o Bourg) : 05 55 80 40 03
Centre Antipoison : 05 55 96 40 80
Allo enfance maltraitée : 119
Enfants disparus : 116 000
Accueil sans abri : 115
Sida Info Service : 0800 840 800
Vol/perte carte bancaire : 0892 705 705
EDF Dépannage : 0810 33 35 23
Syndicat des eaux de l'Ardour : 05 55 81 50 91
Urgence fuite d'eau : 06 77 02 56 86

Divers

DIR : 05 55 51 69 91
ou 05 56 87 33 33
Météorologie : 08 92 68 02 23
Gare (La Souterraine) : 05 55 63 94 02
Déchèterie (La Sout.) : 05 55 89 86 06
Déchèterie (Bénévent) : 05 55 89 86 06
EVOLIS déchets : 05 55 89 86 06

Vie pratique

Collecte des déchets :
Des containers à verre et vêtements sont à votre disposition sur le parking situé derrière la poste, il appartient à chacun d'entre nous d'avoir un comportement citoyen afin de respecter l'environnement.

Numéros utiles

Médecins :
D' BULINSKY Pascale : 05 55 63 69 21
D' PINGARD Olivier : 05 55 63 42 12
Kinésithérapeutes :
Cabinet BOSPHERE/GOLDYGA/DAMOUR
05 55 63 60 36
Pharmacie :
Christel PINGARD : 05 55 63 60 36
Infirmières :
Nadège ANDRIEUX : 05 55 63 08 41
N. DJABALLAH, N. PIERES, S. MARGOT-PRUDENT : 05 55 63 65 08
Méline MORABITO : 05 55 63 63 49
Notaire :
Didier VINCENT : 05 55 63 60 52
La poste :
Ouvert le lundi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et du mardi au vendredi de 9h à 12h30. Tél. : 05 55 63 76 34
Agence Bancaire :
Crédit Agricole (distributeur de billet),
21 Grande Rue, 05 55 63 60 30
Taxi Ambulance :
Ambulances Fursacoises : 05 55 63 66 10
Beauvais Taxi 23 : 05 55 63 60 41
Taxi Benoiton : 05 55 63 45 73

Informations Mairie

2 place de la Mairie - 23290 FURSAC
Tél : **05 55 63 60 87**
Mail : mairie.fursac@orange.fr
Horaires d'ouvertures :
9h00/12h00 & 14h00/17h00
Perm. du Maire : samedi 9h00-12h00

Informations communales

École Félix Chevrier
Maternelle : 05 55 63 69 29
Primaire : 05 55 63 61 60
Centre de Loisirs : 05 55 63 91 89
Office du tourisme : 05 55 63 69 80
Ouvert en Juillet et Août

Maison des services au Public de Bénévent L'Abbaye

6 place de la République
23210 Bénévent L'Abbaye
Mail : msap.benevent-l'abbaye@laposte.fr

Le bureau de poste réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels ».

Vous y trouverez : La Poste, l'Assurance Retraite, l'Assurance Maladie, GRDF, DGFIP, services de la Préfecture, les Allocations familiales, Pôle-emploi.fr, la MSA, la Gendarmerie et bien d'autres services...

État Civil 2018

Naissances :

- **Lilas CHERON** née le 31 décembre 2017 à Limoges
- **Clara WILLAME ZAKS** née le 20 février 2018 à Guéret
- **Louise SIMONNEAU** née le 2 avril 2018 à Guéret
- **Frank LYNE** né le 28 juin 2018 à Guéret
- **Clémence AUBRUN** née le 19 août 2018 à Limoges

Baptême civil :

- **Sacha PICARD** baptisé le 11 août 2018

PACS :

- **Coralie PEIGNIN** et **Charles CHERON** pacsés le 10 janvier 2018
- **Elodie VIEILLERIBIERE** et **Aurélien LAURENT** pacsés le 29 janvier 2018
- **Marion NOEL** et **Alexandre LACHERADE** pacsés le 10 avril 2018
- **Pauline PAPON** et **Fabrice TINDILLER** pacsés le 27 avril 2018
- **Manon LARDEAU** et **William PAROTIN** pacsés le 20 juillet 2018
- **Ophélie CHUDET** et **Guillaume GERBAUD** pacsés le 30 octobre 2018

Mariages :

- **Sylviane PÉRIGAUD** et **Aurélien JOFFRE** mariés le 7 avril 2018
- **Daniela VINCENT** et **Christophe CAMPORESI** mariés le 2 juin 2018
- **Julie CARRIAT** et **Antonin MACÉ** mariés le 7 juillet 2018
- **Sabrina BOICHÉ** et **Christophe VILLEDIEU** mariés le 21 juillet 2018

- **Anais MOREIL** et **Rémi MARANDOLA** mariés le 8 septembre 2018
- **Mary BUSH** et **Peter KNIGHT** mariés le 22 septembre 2018
- **Marie SERY** et **Georges MORIN** mariés le 13 octobre 2018

Décès :

- **Roland BOUSSEYROUX** décédé le 8 janvier 2018 à Fursac, domicilié à l'EHPAD
- **Jeannine BAYOUT** veuve **MARGNOUX** décédée le 30 janvier 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Michel GARNIER** décédé le 29 janvier 2018 à Fursac, domicilié aux Vergnes
- **Odette COUTEAU** veuve **PINLOCHE** décédée le 16 février 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Jacqueline COURAULT** épouse **MEURANT** décédée le 26 février 2018 à Fursac, domiciliée à Paulhac
- **Nicole PETIT** épouse **PRIEUR** décédée le 20 mars 2018 à Fursac, domiciliée au lotissement Chantegrèze
- **Jean FLORES** décédé le 29 mars 2018 à Fursac, domicilié au lotissement Chantegrèze
- **Suzanne MALLON** veuve **PEYRILLOUX** décédée le 4 avril 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Marie-Louise RAVION** veuve **CERTON** décédée le 6 avril 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Patrice TEXIER** décédé le 25 avril 2018 à Fursac, domicilié à Lasroudeau
- **Paulette PESCHOT** veuve **PELLERIN** décédée le 22 mai 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Bernard ROBIN** décédé le 7 juin 2018 à Fursac, domicilié à l'EHPAD
- **Jean BACHELET** décédé le 17 juin 2018 à Fursac, domicilié à l'EHPAD



Directeur de la publication :
Thierry Dufour

Coordination de la rédaction :
Christophe CAMPORESI
ch.camporesi@orange.fr

Photos :
Commission information,
Claude Clavé,
Christophe Camporési
et AdobeStock

**Design, mise en page
et impression :**
JPM Editions - 23290 Fursac
Tél. : 05.55.63.10.50

Date parution & Dépôt légal :
Janvier 2019

État Civil 2018

- **Charlotte SARKADI** décédée le 31 juillet 2018 à Fursac, domiciliée à Bayeux (Calvados)
- **Jeanne THARAUD** décédée le 25 août 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Léa CHATEAU** épouse **MOREAU** décédée le 28 août 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Simone PETIT** veuve **RETOUT** décédée le 12 septembre 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Renée DÉSENFANTS** veuve **TALAUD** décédée le 20 septembre 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Madeleine VITTE** épouse **CHANGRENIER** décédée le 26 octobre 2018 à Fursac, domiciliée à Ansannes
- **Paulette BOURLAUD** veuve **MASSON** décédée le 8 novembre 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Roland LAFORET** décédé le 27 nov. 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD
- **Camille MOUGNAUD** décédé le 17 décembre 2018 à Fursac, domiciliée à l'EHPAD

Transcriptions Décès

- **Marc BEAURAMIER** décédé le 3 janvier 2018 à Bourgaueuf, domicilié à Neuville
- **Gisèle BARRAUD** épouse **BASTIER** décédée le 16 janvier 2018 à La Souterraine, domiciliée au lotissement Chantegrèze
- **Marie DUBEAU** veuve **LEBOEUF** décédée le 25 janvier 2018 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD

Membre de notre conseil municipal durant 10 ans, **M. Robert Mettoux** a toujours participé activement à la vie de notre commune. Il s'y est investi avec enthousiasme et rigueur tout en nous apportant son expérience d'élu acquise précédemment lors de deux mandats successifs à Longjumeau.

Au sein de notre conseil municipal il était délégué du Syndicat de Rivière Gartempe et membre du CCAS.

Mais surtout, Robert a toujours eu cette envie forte de s'investir pour les autres, pour sa commune. Il aimait le contact avec les gens et aimait Fursac par-dessus tout.

Salut Robert et MERCI.

Le Conseil Municipal



- **Gérard ROUSSEAU** décédé le 6 février 2018 à Guéret, domicilié à l'EHPAD
- **Abel SEGUIN** décédé le 15 février 2018 à Sainte-Feyre, domicilié route de Guéret
- **Guy BIDOUX** décédé le 21 février 2018 à Bourgaueuf, domicilié route de Guéret
- **Dominique NADAUD** épouse **PECCOUD** décédée le 3 mars 2018 à Sainte-Feyre, domiciliée à Neuville
- **Jeannine LASCoux** veuve **JANNOT** décédée le 4 mai 2018 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD
- **Paul ROUCHY** décédé le 16 mai 2018 à Guéret, domicilié à Sainte-Marie
- **Eric DEVILLECHABROLLE** décédé le 25 juillet 2018 à Sainte-Feyre, domicilié à La Bussière
- **Liliane CHAUVIN** veuve **CARBONNIER** décédée le 11 août 2018 à Sainte-Feyre, domiciliée au lot. du Ricourant
- **Liliane DURIEU** veuve **TOULOUSE** décédée le 7 septembre 2018 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD
- **Jacques BALMY** décédé le 28 septembre 2018 à Limoges, domicilié à Paulhac
- **Blanche BRY** veuve **MARQUET** décédée le 20 octobre 2018 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD
- **Raymonde CERVELLE** épouse **GIVERNAUD** décédée le 8 novembre 2018 à Guéret, domiciliée à l'EHPAD
- **Guy DONY** décédé le 2 décembre 2018 à Limoges, domicilié au lot. du Ricourant
- **Robert NANET** décédé le 7 décembre 2018 à Guéret, domicilié à Fursac
- **Paul ARNAUD** décédé le 8 décembre 2018 à S^t-Feyre, domicilié à Fursac



commune nouvelle de
Fursac



*Thierry Dufour
et tous les membres du conseil municipal
vous convient à la cérémonie
des vœux qui aura lieu
le vendredi 18 janvier 2019 à 19h 00*
